

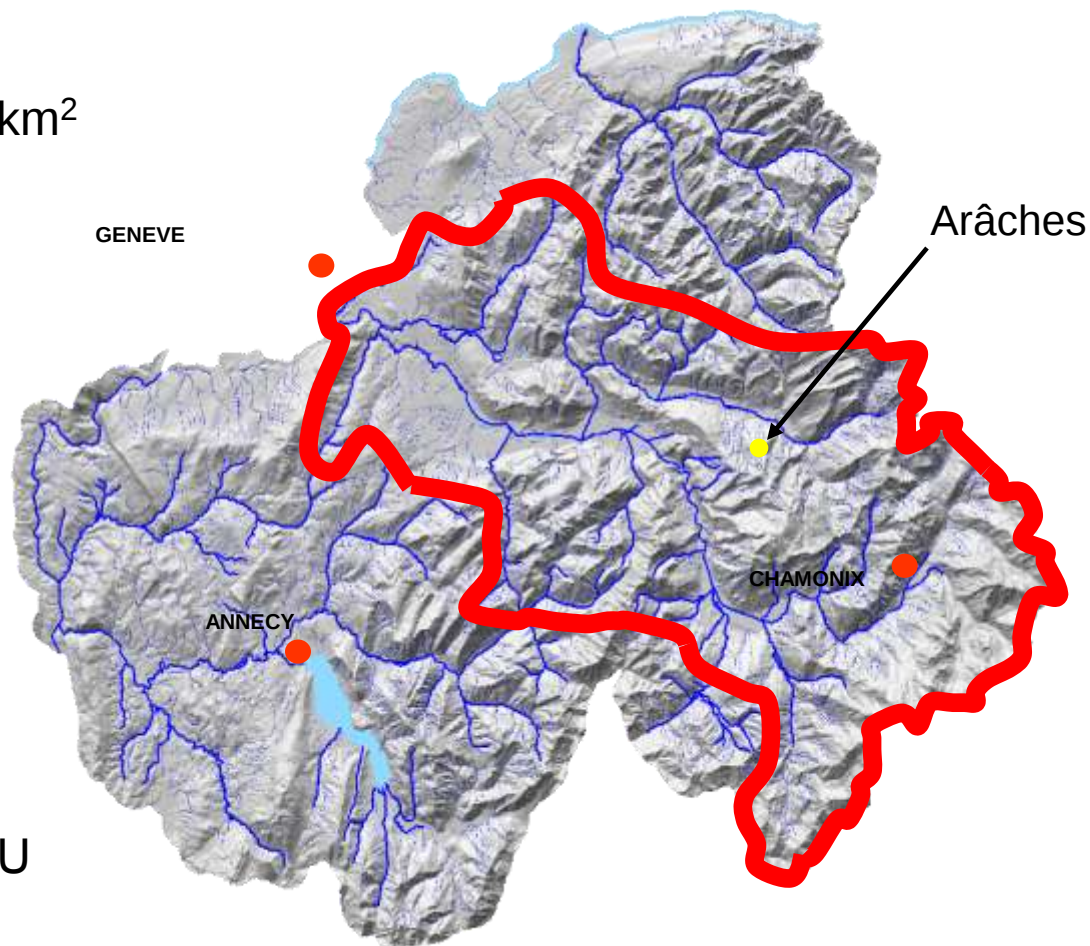
Projet INTERREG
« ALPEAU »
COPIL Franco-Suisse du 14 mai 2009

Site de l'Arve

Présentation générale

LE SITE

- Un grand bassin versant : 1750 km²
- 108 communes, 250 000 hab.



— Périmètre du SAGE =
périmètre d'étude ALPEAU

Action1. Rencontre et formation à caractère transfrontalier

⇒ **COPIL de ce jour** à Arâches

⇒ **Expertise hydrogéologique** permettant

- de valider les préconisations de gestion
- de participer aux échanges avec partenaires recherche développement suisses



Rencontre Université de Savoie-SM3A-ONF le 6 avril 2009.

Action2. Animations et formations au niveau local

-Tournées de **conseil observation** (relevé des incidents, dimensionner un service minimal de veille sur état et gestion des périmètres):

1° visites effectuées : St Laurent, Amancy, Lucinges, Nancy/Cluses, Collonges, Marnaz..

1° constats.....

Action2. Animations et formations au niveau local

-Tournées de **conseil observation** - **Périmètres immédiats**

Gestion de la végétation:

⇒ des interrogations:

Débroussaillage complet ou maintien d'un certain couvert?

Privilégier feuillus ou résineux?

⇒ Un niveau d'entretien très variable

⇒ Problème repérage des drains



Action2. Animations et formations au niveau local

-Tournées de **conseil observation** - Périmètres immédiats



Les clôtures

- ⇒ Des questions sur l'intérêt du dispositif
- ⇒ Un coût d'entretien élevé
- ⇒ Des équipements parfois mal adaptés aux sites
- ⇒ Un niveau d'entretien variable



Action2. Animations et formations au niveau local

-Tournées de **conseil observation** - **Périmètres rapprochés**



La desserte:

- ⇒ Relations souvent insuffisantes entre exploitants et gestionnaires de l'eau
- ⇒ Des dégâts parfois constatés sur les ouvrages
- ⇒ Une remise en état des pistes parfois insuffisante

Action2. Animations et formations au niveau local

- **Espace internet interactif** pour démarche participative avec la population du bassin versant

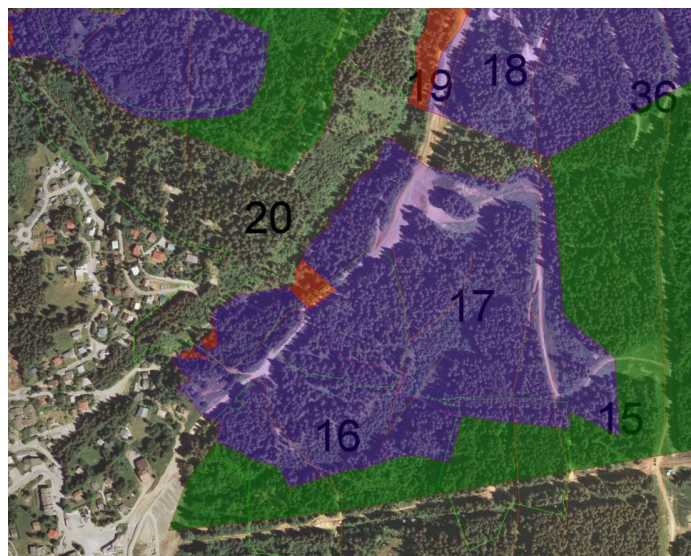
Premier contact dans le cadre de la refonte du site du SM3A

- **Tournées de formation-échanges** pour les alpagistes, les forestiers centrées sur les bonnes pratiques
- **Tournées de formation et échanges** avec élus et gestionnaires de l'eau : intérêt contractualisation

Action 3. Référentiels techniques

-Etat des lieux des captages, (de la gestion passée, des perturbations...) et typologie

Récupération couche « SIG captages » et arrêtés mise en conformité en version informatique



PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE REPUBLIQUE FRANCAISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES
SANITAIRES ET SOCIALES

MAITRE D'OUVRAGE : Commune d'ARACHES
NATURE DES TRAVAUX : Alimentation en eau potable

* Captage de "l'Airon"	* Captage du "Pontet"
* Retenue de "l'Airon"	* Captage du "Lay"
* Captages de "Corlalanche Nord et Sud"	
* Captage du "Parchet"	* Prise au torrent du "Gron"
* Captage des "Molliets"	* Captages du "Gron"
* Captage de "Hauteville la Belle"	* Captage des "Combes Sud"
* Captage de la "Meurze"	* Captage de "Pechtaz"
* Captage des "Fours"	* Captage des "Combes Nord"
* Captage de "Passy François"	

Dérivation des eaux
Institution des périmètres de protection
Utilisation des eaux prélevées en vue
de la consommation humaine

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Le PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE,
Chevalier de la Légion d' Honneur

Arrêté n° DDAF-B/10-93

VU - Le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique annexé aux décrets du 28 mars 1977, n° 77-392 portant codification des textes législatifs, et n° 77-393 portant codification des textes réglementaires, concernant l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU - L'article 113 du Code Rural sur la dérivation des eaux non domaniales ;

VU - Les articles L.20 et L.20.1 du Code de la Santé Publique ;

VU - La loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 modifiée relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution ;

VU - Le décret modifié n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière et le décret d'application modifié n° 55-1350 du 14 octobre 1955 ;

VU - Le décret n° 67-1094 du 15 décembre 1967 sanctionnant les infractions à la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution ;

VU - Le décret n° 89-3 du 3 janvier 1989 complété et modifié par les décrets n° 90-330 du 10 avril 1990 et n° 91-257 du 7 Mars 1991 portant règlement d'administration publique, pris pour l'application de l'article L.20 du Code de la Santé Publique et relatif aux eaux destinées à la consommation humaine à l'exception des eaux minérales naturelles ;

Action 3. Référentiels techniques

-Etat des lieux des captages, (de la gestion passée, des perturbations...) et typologie

Premiers éléments chiffrés

⇒ **347** captages sur le périmètre du SAGE

⇒ de 2 à 17 captages par commune (16 à Arâches)

⇒ 41% de la surface des périmètres occupée par la forêt (**47%** pour les périmètres rapprochés)

⇒ **8500** ha de forêt impactés (environ 15 % de la superficie totale de la forêt incluse dans le SAGE)



Action 3. Référentiels techniques

-Etat des lieux des captages, (de la gestion passée, des perturbations...) et typologie

Stage de 15 étudiants

pendant 15 jours (début juin 2009)
de la FIF:

- ⇒ Préparation de la fiche inventaire
- ⇒ Premières investigations de terrain

Organisation du stage

Inventaire complet par agents

ONF(été automne 2009):

- ⇒ occupation sol
- ⇒ Conformité DUP
- ⇒ Etat des lieux de la gestion...

TYPOLOGIE:

10 à 20 captages
retenus

Etudes complémentaires

- ⇒ Contexte hydrogéologique
- ⇒ Carte de vulnérabilité des captages
- ⇒ Interprétation des résultats
d'analyse d'eau

**Préparation cahier des charges
pour commande à prestataire**

Préconisations gestion

Action 3. Référentiels techniques

-Mise en place de 10 à 20 sites (BV captages) d'observation:

analyse plus précise

préconisation de gestion

-Réflexion sur la gestion intégrée sylvopastorale



Action 3. Référentiels techniques

-Etude économique :

- ⇒ captages/pompages en nappe alluviale
- ⇒ Coûts évités par la forêt
- ⇒ Eléments financiers pour la contractualisation...)



Action 4: communication

- A l'attention du grand public

Participation aux journées de l'alpage

- A l'attention des structures de gestion de l'eau, des communes qui n'étaient pas partie prenante du contrat de rivière

Rencontre CA Annemasse, Syndicat des Rocailles....

Planning

Action	Intitulé sous action	2° semestre 2009	1° semestre 2010	2° semestre 2010	1° semestre 2011	2° semestre 2011
1	Expertise hydrogéologique	Préparation commande en cours				
2	Tournées de conseil observation					
2	Espace internet interactif					
3	Tournées de formation-échanges					
3	Etat des lieux des captages	En cours				
3	Mise en place de 10 à 20 sites d'observation	Préparation commande en cours				
3	Réflexion sur la gestion intégrée sylvopastorale	Préparation commande en cours				
3	Etude économique	Commande réalisée				
4	Communication	Contacts en cours avec gestionnaires				

Le site d'Arâches

Arrêté de 1993 mise en conformité 16 captages

⇒ gestion pastorale :

Assez fortes contraintes (période, durée, pacage).

⇒ Forêt :

PI: arbres à proximité des ouvrages à couper et déraciner

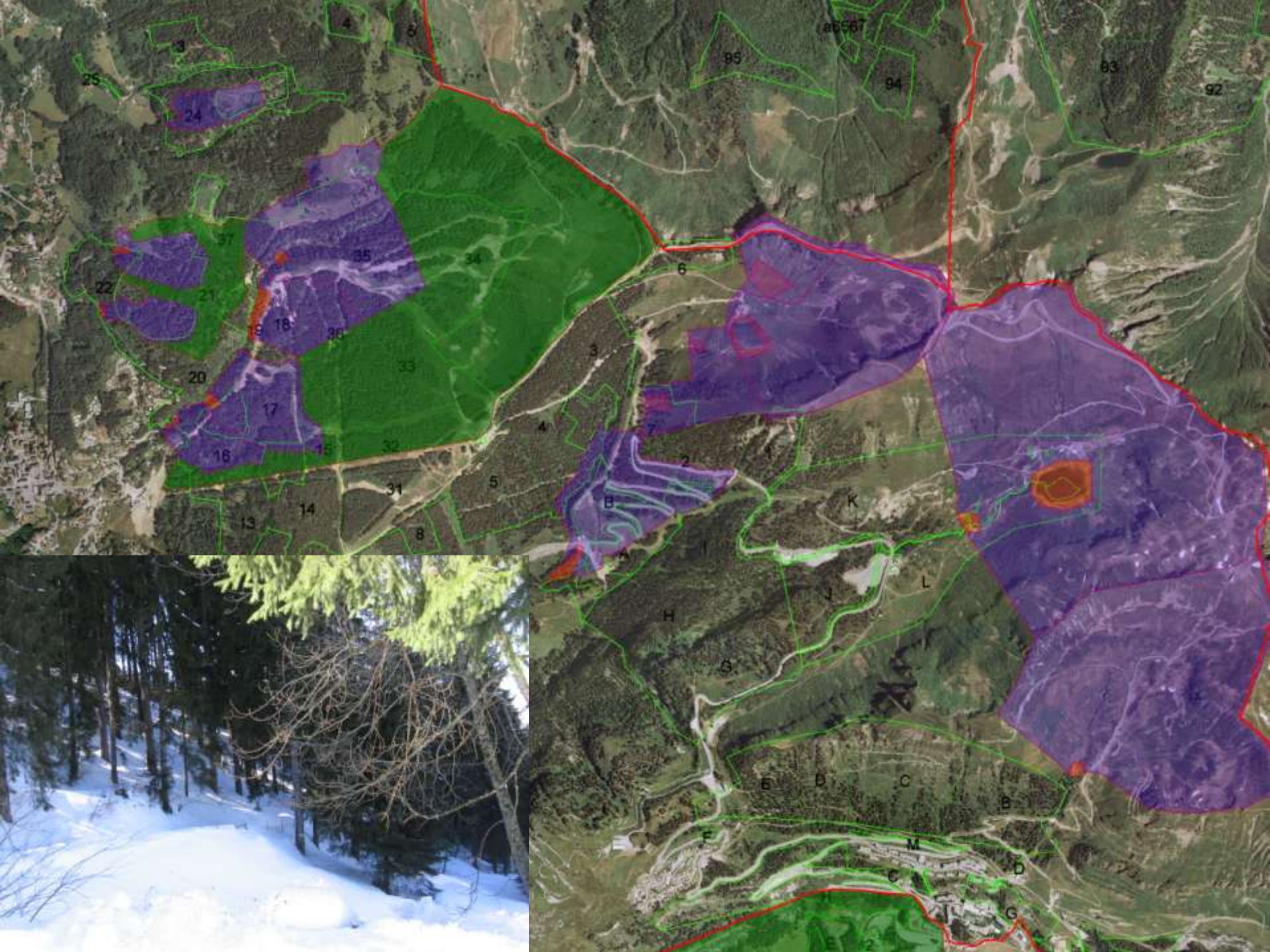
PR: coupe à blanc par laies successives avec reboisement

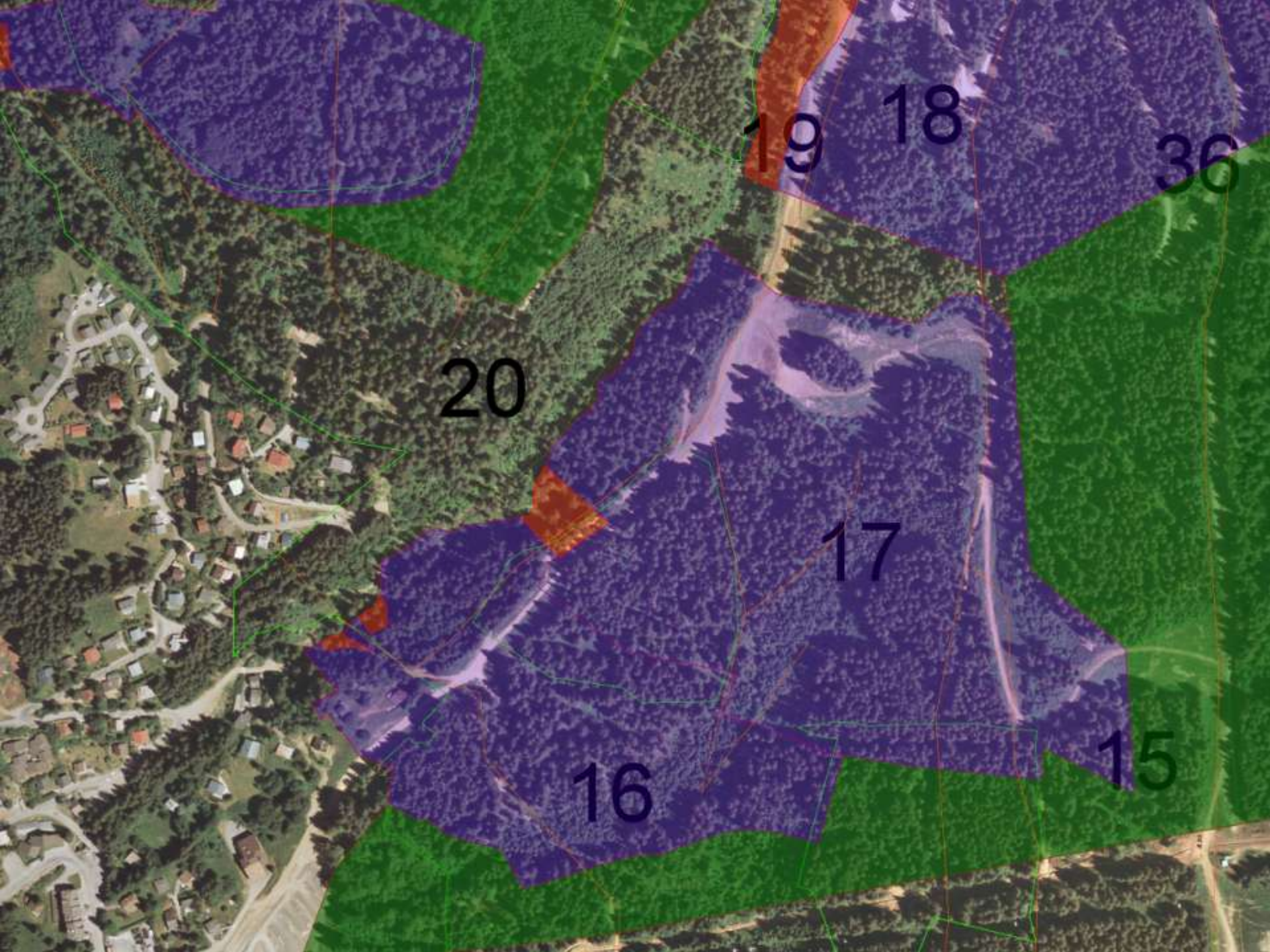
Production d'eau:

3230 m3/j

Forêt communale : 555 ha

Visite terrain





A photograph of a dense forest with tall, thin trees and a thick carpet of green grass and foliage. In the foreground, a blue metal post or marker is visible, partially obscured by the vegetation. The text "Merci de votre attention" is overlaid in the center of the image.

Merci de votre attention